

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 avril 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, des parcelles de terrain ci-après désignées, situées à Rillieux la Pape, à l'intérieur du périmètre de l'ancienne ZAC "de Vancia" et devant être intégrées dans le domaine public communautaire.

Section	Numéro	Surface (en mètres carrés)	Objet
BL	282	211	élargissement du chemin du Champ du Roy
BL	501	1 448	élargissement du chemin du Champ du Roy
BL	467	2 875	dévi ation du chemin de Sathonay
BL	468	591	élargissement du chemin de Sathonay
BL	27	479	élargissement du chemin de Sathonay
BL	25	500	élargissement des chemins de Sathonay et des Bordunes
BL	470	9	élargissement du chemin de Sathonay

Aux termes du projet d'acte qui vous est présenté, ces parcelles seraient cédées gratuitement par la SARL Au Clos de Vancia ;

B - Propose d'approuver ce dossier et de l'autoriser à signer toutes pièces destinées à en permettre la régularisation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve ce dossier et autorise monsieur le président à signer toutes pièces destinées à en permettre la régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,